

## MIPiSE, la FinTech leader sur le marché du crowdfunding met la blockchain au service du financement participatif

Paris, le 24 janvier 2019 – Selon le dernier baromètre annuel de KPMG et Financement Participatif France (FPF), 402 millions d’euros ont été collectés en France en 2018 via le crowdfunding. Pourtant, certains prêtent au secteur un certain essoufflement. Avec 50 plateformes clientes, 180 000 membres utilisateurs et 40 millions d’euros collectés depuis sa création en 2013, MIPiSE leader français de la création de plateformes de crowdfunding en marque blanche pose un autre regard sur le marché. Retour sur un modèle efficace, innovant et en pleine évolution.

### Une année mouvementée pour le secteur du crowdfunding

En 2018, le secteur français du financement participatif a connu quelques rebondissements : un acteur historique a fait faillite, un autre acteur important a abandonné son activité de crowdfunding. Le dernier baromètre de l’association Finance Participative réalisé par KPMG indique pourtant une hausse de 20% des fonds collectés en 2018 contre 2017. Comment expliquer que, dans un marché annoncé en forte croissance, deux plateformes leader sur leur segment respectif décident de cesser leur activité ou de pivoter ? Des incertitudes apparaissent, alors même que le cadre législatif français évolue dans un sens plus prometteur comme en témoigne [le nouveau décret sur la blockchain](#) et que [l’Europe élabore un cadre réglementaire](#) visant à favoriser le développement de la finance participative à l’échelle de l’Union.

*« Le modèle initial de plateformes avec des coûts fixes importants et donc une course au volume semble avoir atteint ses limites. Mais il ne faut pas enterrer le crowdfunding trop rapidement. Une bascule du marché se produit : nous passons d’un marché peu segmenté tiré par seulement quelques dizaines d’acteurs, vers un marché qui s’atomise : plusieurs dizaines de plateformes spécialisées verticales émergent vers lesquelles se tournent dorénavant les communautés et les porteurs de projets.*

*Par ailleurs, si le crowdfunding était à l’origine porté par des Pure Players, désormais, d’autres acteurs diversifient et digitalisent leurs offres et services en créant leur propre plateforme ; citons par exemple les banques, les acteurs de l’immobilier, les collectivités.*

*Constatons qu’à l’échelle de l’Europe, le crowdfunding annonce des signes de bonne santé. Hors Royaume-Uni - le plus gros marché au sein du pôle européen, les volumes d’investissement sur les plateformes de crowdfunding en Europe s’élèvent à 2 063 M€ (source : [Troisième rapport sur la finance alternative - Université de Cambridge](#)) », analyse Michel Ivanovsky, co-fondateur et président de MIPiSE.*

### Des solutions participatives complètes et personnalisées

MIPiSE, FinTech partenaire des acteurs de la finance alternative et de l’économie collaborative & solidaire, est le leader français de la création de sites de crowdfunding en marque blanche. Elle facilite l’émergence de nouvelles plateformes dites verticales ou spécialisées en offrant aux entreprises des solutions techniques « clé en main » immédiatement opérationnelles, personnalisables, sécurisées et évolutives. Ses activités s’organisent autour de deux piliers majeurs :

- **La solution de crowdfunding** : Les solutions de crowdfunding correspondent à la création de plateformes de financement participatif permettant de fédérer une communauté autour du financement d'un projet en dons, préachats, prêts, royalties, actions, obligations ou mini bonds. Cette solution comprend un accompagnement avec des interlocuteurs dédiés, une maintenance applicative et réglementaire, du conseil, une gestion simple des comptes de paiements et un accès à des experts en termes de finance alternative et de réglementation.
- **La solution de crowdsourcing** : MIPISE a créé une offre dédiée au crowdsourcing pour créer des plateformes collaboratives de votes, de challenges, de boîtes à idées ou toute autre activité permettant de solliciter et engager une communauté autour de projets, d'idées ou de défis avec les appels à bénévoles, la mobilisation de dons en nature, le volunteering ou le mécénat de compétences. Elle fournit les outils nécessaires à la mobilisation des collaborateurs, des clients, des consommateurs et intègre si besoin une solution de paiement.

La particularité de MIPISE ? Proposer une offre industrielle permettant une capacité de mutualisation forte donc des coûts attractifs pour ses clients.

**« Nous sommes tous rattachés à des communautés ou à des secteurs d'activités. Ainsi, notre solution réside en la mise à disposition d'un site internet personnalisable et multi-produits : sur une même interface, l'internaute peut choisir entre don, prêt, actions... C'est un véritable atout pour une entité qui aborde une verticale ou communauté particulière. A travers cet outil, tous les processus de gestion des campagnes sont mis en place. La gestion et la collecte des flux financiers sont sécurisées et automatisées »** précise Michel Ivanovsky.

## La technologie blockchain désormais au service de la finance participative

Startup, PME et TPE forment une grande part des entreprises de croissance. Leur développement est souvent freiné par des coûts de transactions et d'intermédiation élevés, de fortes contraintes réglementaires, une liquidité insuffisante de leurs titres (actions ou obligations). Afin d'accompagner leurs enjeux d'innovation et de performance, MIPISE a développé une expertise qui lui permet aujourd'hui de proposer des solutions blockchain en marque blanche adaptées à chacune des contraintes à lever. MIPISE sait gérer une blockchain, créer des smart-contracts et enrôler des utilisateurs dans le strict respect des règles anti-blanchiment et de connaissance du client.

Pour les entités, les bénéfices sont multiples : augmenter l'efficacité des processus métiers, digitaliser l'expérience utilisateurs, réduire le nombre et le coût des intermédiaires, favoriser la liquidité des titres, faciliter les transactions à l'international ou encore créer de nouveaux droits d'usages.

Parmi les solutions blockchain développées par MIPISE :

- [La création d'un registre dématérialisé de titres non cotés](#) (actions et/ou obligations) adossé à un carnet d'annonces,
- Les levées de fonds avec l'émission de droits d'usages ([ICO-TOKEN](#)),

Bibliothèque de visuels : <https://bit.ly/2Cm6NhY>

### A propos de MIPISE :

*Fondé en 2013 par Michel Ivanovsky et Jean-Michel Errera deux anciens banquiers et consultants, MIPISE est devenu le leader français de la création de plateformes de crowdfunding en marque blanche. Depuis sa création, MIPISE compte 186 000 membres utilisateurs et plus de 45 millions d'euros collectés à travers une soixantaine de plateformes clientes. En 2018, les volumes de collecte ont été multipliés par 4 par rapport à ceux de 2017. L'équipe MIPISE compte 11 collaborateurs et souhaite se développer à l'international.*

[www.mipise.com/fr](http://www.mipise.com/fr)

Contact presse :

Léa Bausson, Agence ATIK

[lea@agence-atik.com](mailto:lea@agence-atik.com) & 0607417200